

Conjoncture économique

Une croissance faible dans un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques

L'économie française continue d'évoluer dans un environnement incertain. Après les fortes perturbations provoquées successivement par la crise sanitaire, la hausse des prix de l'énergie et le retour de l'inflation, la situation économique se normalise progressivement. Le ralentissement de la hausse des prix constitue, à cet égard, une évolution favorable. Il ne signifie cependant pas une amélioration générale de la situation économique. La croissance demeure faible, tandis que la situation des finances publiques réduit fortement les marges de manœuvre disponibles.

Cette situation mérite une attention particulière pour les acteurs des solidarités et de la santé. Le ralentissement de l'activité et les contraintes pesant sur les finances publiques interviennent, en effet, dans un contexte où les besoins sociaux restent importants et où les associations continuent elles-mêmes de subir les conséquences de plusieurs années de hausse de leurs coûts.

Une économie française qui reste peu dynamique

Après une progression limitée de l'activité en 2025, la croissance française demeure modeste en 2026. Les dernières prévisions disponibles convergent vers le constat d'une économie qui évite la récession mais peine à retrouver un rythme de croissance soutenu. La consommation des ménages reste peu dynamique. La Banque de France prévoit ainsi qu'elle ne progresserait que de 0,2 % en 2026, après 0,5 % en 2025¹.

Dans le même temps, l'investissement des entreprises amorcerait un léger redressement en 2026, mais resterait affecté par l'attentisme lié aux incertitudes économiques et géopolitiques et, à moyen terme, par le coût du capital.

L'évolution de l'inflation constitue en revanche l'un des principaux changements par rapport aux années précédentes. Après le choc inflationniste intervenu à partir de 2022, la hausse des prix s'est nettement modérée². Cette désinflation ne signifie toutefois ni un retour au niveau des prix antérieur à la période inflationniste, ni une amélioration uniforme du pouvoir d'achat des ménages. Le rapport de l'Assemblée nationale sur l'évolution du pouvoir d'achat depuis 2017 souligne, à cet égard, le décalage entre l'évolution favorable du pouvoir d'achat mesuré au niveau agrégé et la situation d'une partie des ménages, notamment les plus modestes, davantage exposés au poids des dépenses contraintes³. Pour les ménages comme pour les

¹ Banque de France, « Projections macroéconomiques – Juin 2026 », 16 juin 2026.

² Insee, « L'essentiel... sur l'inflation », Chiffres-clés, 23 mars 2026.

³ Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, « Rapport d'information sur l'évolution du pouvoir d'achat en France depuis 2017 au regard des indicateurs de prix et de consommation », n° 2747, 4 mai 2026.

acteurs économiques, et notamment les associations, une partie des hausses de coûts intervenues au cours des dernières années est ainsi durablement intégrée.

Le marché du travail montre également des signes de ralentissement. La résistance de l'emploi, qui avait constitué l'un des éléments favorables de la conjoncture française au cours des dernières années, apparaît moins assurée dans un contexte de faible croissance⁴. Cette évolution intervient, alors même que de nombreux secteurs des solidarités restent confrontés à des difficultés de recrutement et d'attractivité. Pour les associations employeuses, la question salariale demeure ainsi prise entre deux contraintes : la nécessité de revaloriser les métiers et celle de financer durablement ces revalorisations.

Les finances publiques deviennent la contrainte centrale

Au-delà de la faiblesse de la croissance, la situation des finances publiques constitue désormais l'une des principales contraintes qui pèsent sur les perspectives économiques françaises⁵. Le niveau du déficit public et la progression de la dette, qui atteint 117,5 % du PIB à la fin du premier trimestre⁶ placent la France dans une situation qui impose un effort de redressement. La remontée de la charge de la dette réduit parallèlement les ressources susceptibles d'être consacrées aux autres politiques publiques.

La question n'est donc plus seulement celle de l'ampleur de l'ajustement budgétaire, mais également de ses objectifs, de ses modalités et de son calendrier. Une réduction rapide de la dépense publique peut certes contribuer au redressement des comptes ; mais dans une économie caractérisée par une croissance faible, elle peut également peser sur l'activité. Cette tension est particulièrement sensible lorsque les économies portent sur des dépenses qui contribuent directement à l'emploi, à la consommation ou à l'investissement.

Elle l'est plus encore pour les politiques sanitaires et sociales. L'État, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales sont simultanément confrontés à la nécessité de maîtriser leurs dépenses. Or ils constituent les principaux financeurs d'un grand nombre d'activités portées par les associations des solidarités et de la santé. Les contraintes pesant sur les finances publiques ont des conséquences directes sur les acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

Des tensions économiques qui rencontrent des besoins sociaux toujours importants

La conjoncture économique doit enfin être mise en regard de l'évolution des besoins sociaux. Le ralentissement de l'inflation ne réduit ni les conséquences du vieillissement de la population, ni les besoins liés au handicap, à la santé, à la protection de l'enfance, à la précarité ou encore au logement. Dans plusieurs de ces domaines, les évolutions démographiques, sociales et sanitaires conduisent au contraire à anticiper une progression des besoins.

Dès lors, les associations se trouvent confrontées à une forme d'effet de ciseaux. Leurs coûts ont fortement progressé au cours des dernières années, notamment sous l'effet de l'inflation et

⁴ Insee, « Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage augmente de 0,2 point et atteint 8,3 % », *Informations rapides*, n°192, 7 août 2026.

⁵ Banque de France, « Projections macroéconomiques – Juin 2026 », 16 juin 2026.

⁶ Insee, « À la fin du premier trimestre 2026, le ratio de dette publique s'établit à 117,5 % du PIB », *Informations rapides*, n°158, 25 juin 2026.

des revalorisations salariales nécessaires, tandis que les financements publics sont soumis à des contraintes croissantes. La question de leur équilibre économique ne peut donc être dissociée de celle du financement des politiques de solidarité.

Dans ce contexte, le débat sur la réduction des dépenses publiques gagnerait à mieux distinguer la nature de celles-ci. Toutes les dépenses n'ont pas les mêmes effets économiques et sociaux. Certaines dépenses sanitaires, sociales, éducatives ou liées à la prévention contribuent à préserver ou à développer ce que nous pourrions qualifier de « capital humain ». Elles peuvent également prévenir des coûts futurs plus importants.

L'enjeu actuel et des prochaines années sera donc certainement de parvenir à redresser les comptes publics, mais en inscrivant cet effort dans une vision politique de long terme. La contrainte budgétaire ne saurait, en effet, dispenser d'un débat sur la nature des dépenses et des investissements à préserver ou à renforcer pour préparer l'avenir.

Les débats politiques, notamment à l'occasion de la prochaine élection présidentielle, devront permettre de déterminer ces priorités, alors même que certains investissements, à commencer par ceux nécessaires à la transition écologique, nécessiteront des efforts supplémentaires⁷. Pour les politiques de solidarité, cette question est centrale : il s'agit de concilier la nécessaire soutenabilité des finances publiques avec le maintien d'un investissement social à la hauteur des transformations démographiques, climatiques, sanitaires et sociales en cours. Elle l'est également pour les associations, dont l'action contribue à la mise en œuvre de ces politiques, et qui doivent pouvoir disposer de conditions de financement et de fonctionnement suffisamment stables pour répondre aux besoins des populations.

Uniopss, le 7 septembre 2026

⁷ Banque de France, « Projections macroéconomiques – Juin 2026 », 16 juin 2026.